

District de la Broye

Accueil Familial  
de Jour



**Rapport d'activité 2022**



# Qu'est-ce que l'Accueil Familial de Jour?



L'Association d'Accueil Familial de Jour est une structure privée d'utilité publique qui a pour objectifs :

Mettre à disposition des parents et des enfants des milieux d'accueil sûres et enrichissants

Promouvoir et soutenir l'accueil de jour auprès des autorités et du public

Exercer une surveillance des milieux d'accueil de jour dans les limites du mandat de délégation que nous confie l'Etat de Fribourg

Etre membre de la Fédération Fribourgeoise d'Accueil Familial ainsi que de Kibesuisse ; cette mise en commun des forces nous permet de défendre les intérêts de nos membres et de nos collaborateurs

Dispenser des formations de base et continues de qualité aux accueillantes de notre Association afin d'accompagner l'enfant sur le chemin de la socialisation

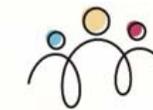
Veiller à offrir un revenu approprié aux accueillantes en milieu familial et un tarif dégressif aux parents



Soirée des accueillantes, juillet 2022



# L'Association en 2022 ...



District de la Broye  
**Accueil Familial  
de Jour**

**103  
accueillantes  
en milieu  
familial**

**Marylène Jaquier**, directrice et co-fondatrice de l'Association en 1999.



**Annick Ethenoz**, coordinatrice; depuis novembre 2016, Annick assure le suivi des accueillantes et des enfants.



**Gaëlle Jaquier**, responsable de l'engagement des accueillantes.



**Sophie Leon Hernandez**, a quitté notre équipe de coordinatrices en décembre 2022.



**Virginie Jaquier Ménétreay**, Adjointe de direction, responsable de la formation et l'administration



**Sandra Rigolet** a rejoint notre équipe de coordinatrices en octobre 2022.

**Des communes partenaires:** Châtillon, Cheyres-Châbles, Cugy, Estavayer, Fétigny, Les Montets, Lully, Ménières, Montagny, Nuvilly, Prévondavaux, Sévaz, Surpierre

## **Un comité :**

Nicolas Kilchoer, président sortant; Marylène Jaquier, directrice; Virginie Jaquier Ménétreay, adjointe de direction; Annick Ethenoz, coordinatrice; Cynthia Henninger, accueillante; Steve Pillonel, parent plaçant; Yves Blanc, conseiller communal; Patrick Fehlmann, conseiller communal; Yanis Baillet, conseiller communal

# Rapport de la Directrice



L'année 2022 fut fructueuse, résultat d'une relation de confiance que nous entretenons avec nos partenaires, les accueillantes en milieu familial, les parents, les communes de notre district ainsi que l'Etat. Nous bénéficions d'une grande reconnaissance de nos compétences en tant que structure d'accueil de la petite enfance. Le nombre d'heures d'accueil s'élève à 416'532.25 heures soit 36'784.75 heures de plus par rapport à 2021. Cette augmentation d'heures témoigne d'un besoin toujours plus accru en matière d'accueil et plus spécifiquement du souhait pour les parents de faire accueillir leurs enfants dans un milieu familial. Ce mode de garde inspire confiance, les enfants se sentant en sécurité, entourés d'une accueillante aimante et répondant à leurs besoins de manière spécifique et individualisée. En outre, cette augmentation témoigne également de la qualité de nos services toujours plus pointus de la part de l'ensemble des collaboratrices de l'association. Les exigences des parents en matière d'accueil sont élevées, nous nous devons d'assurer un suivi de qualité auprès des accueillantes et être à l'écoute des besoins de chacun, avec, au centre des préoccupations de tous, le bien-être de l'enfant.

Durant cette année 2022 nous nous sommes investies pour recruter du personnel de qualité tant sur le plan administratif que sur de nouveaux lieux d'accueil pour compléter ou renouveler notre équipe. Ainsi, 21 nouvelles candidates ont rejoint notre association alors que 16 accueillantes l'ont quittée soit pour état de santé, de réorientation, de déménagement ou de départ à la retraite. A relever que du côté des nouveaux engagements, 2 d'entre eux concernent des anciennes accueillantes qui avaient déjà travaillé pour notre association. Après une petite pause et l'expérience d'autres activités professionnelles, elles ont choisi de rejoindre à nouveau l'association. Ce fut un plaisir de les réengager et de constater que leur activité d'accueillante leur manquait !

Ainsi, au nombre de 103 accueillantes en activité pour l'année sous revue, nous avons pu offrir un accueil familial de jour à 652 familles de notre district dont 909 enfants tout âge confondu.

## Arrivée d'une nouvelle coordinatrice

La charge de travail des coordinatrices devenant toujours plus dense, tant au niveau du suivi des accueillantes que du suivi des dossiers parents/enfants, nous avons prévu une nouvelle réorganisation avec l'engagement d'une nouvelle coordinatrice, ce qui a pu se concrétiser en octobre 2022 en la personne de Madame Sandra Rigolet. Madame Sandra Rigolet est au bénéfice d'un diplôme de nurse et de coordinatrice en milieu familial, elle a travaillé durant plusieurs années dans une structure d'accueil familial d'un autre district avant de rejoindre la Broye. Grâce à ses compétences et son expérience, elle complète avec beaucoup d'aisance notre équipe. Madame Rigolet a repris le secteur de Madame Léon dont le contrat a pris fin en décembre 2022. Nous tenons à remercier Madame Léon pour son engagement au sein de l'accueil familial de la Broye.

Nous sommes fiers dès lors de travailler avec une équipe riche d'expérience et très investie composée de trois coordinatrices : Mesdames Annick Ethenoz, (engagée à 70%), Sandra Rigolet (60%), Gaëlle Jaquier (30%) ; ainsi que Mesdames Marylène Jaquier (90%), directrice et Virginie Jaquier Ménétrety (80%), directrice adjointe.

## Suivi des milieux d'accueil

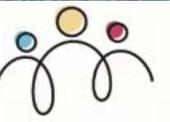
Tout le personnel du bureau (coordinatrices et administratrices) accorde une grande importance au contact et au suivi des milieux d'accueil. Les contacts téléphoniques et les visites à domicile sont nombreux, nous investissons en effet beaucoup de temps dans ces entretiens à la fois avec les accueillantes mais aussi avec les familles.

Notre bureau est ouvert tous les jours et nous apprécions les rencontres spontanées qui témoignent d'une saine collaboration et d'une relation de confiance et de transparence aussi bien avec les accueillantes qu'avec les parents. Au travers de chaque contact, visite et rencontre nous évaluons la qualité du service que nos accueillantes offrent aux familles et au bien-être des enfants.

L'année 2022 marque aussi la mise à jour de notre règlement. Dans le cadre de la Fédération nous avons en effet décidé d'uniformiser un maximum nos règlements afin d'éviter de grandes disparités d'une association à l'autre. Ce projet s'inscrit également dans une perspective plus conséquente de KIBE portail/inscription dans lequel s'investissent actuellement les associations de la Fédération d'accueil familial de jour du canton de Fribourg. Jusqu'ici, l'AFJ Broye offrait une grande souplesse quant à la facturation des heures d'accueil au détriment de l'accueillante et de la valorisation de son activité. La période de pandémie que nous avons vécue nous a appris l'importance de protéger les accueillantes et leur activité. Nous avons par conséquent renforcé les conditions de placement. Ces durcissements ont déplu à certains parents qui avaient l'habitude de « placer à la carte » sans penser aux incidences sur l'organisation et le revenu des accueillantes. La grande majorité des familles ont néanmoins compris la démarche de protéger les accueillantes et d'améliorer indirectement la qualité d'accueil au travers de la valorisation de leur travail. Ils ont également compris l'importance d'harmoniser nos pratiques avec les autres structures d'accueil du canton.

Mon souhait pour 2023 est la pérennisation de l'accueil familial évoluant et s'adaptant afin de soutenir et offrir à chacun, parents et enfants, un lieu d'accueil correspondant à leur attente. Cette offre est proposée depuis bientôt 25 ans et l'année prochaine nous aurons le plaisir de fêter ce jubilé! Je remercie l'ensemble du personnel de notre structure pour sa disponibilité, son savoir-faire, son engagement et son écoute. J'adresse également mes remerciements au comité pour son soutien et ses conseils ainsi qu'à l'ensemble des personnes concernées par l'Accueil Familial de Jour du district de la Broye qui nous permet de poursuivre avec motivation notre mandat.

Marylène Jaquier, Directrice



District de la Broye

Accueil Familial  
de Jour

909  
enfants  
accueillis

103  
accueillantes en  
milieu familial

## 2022 L'Association en chiffres

416'533  
heures  
d'accueil

652  
familles

21 nouvelles  
accueillantes  
engagées

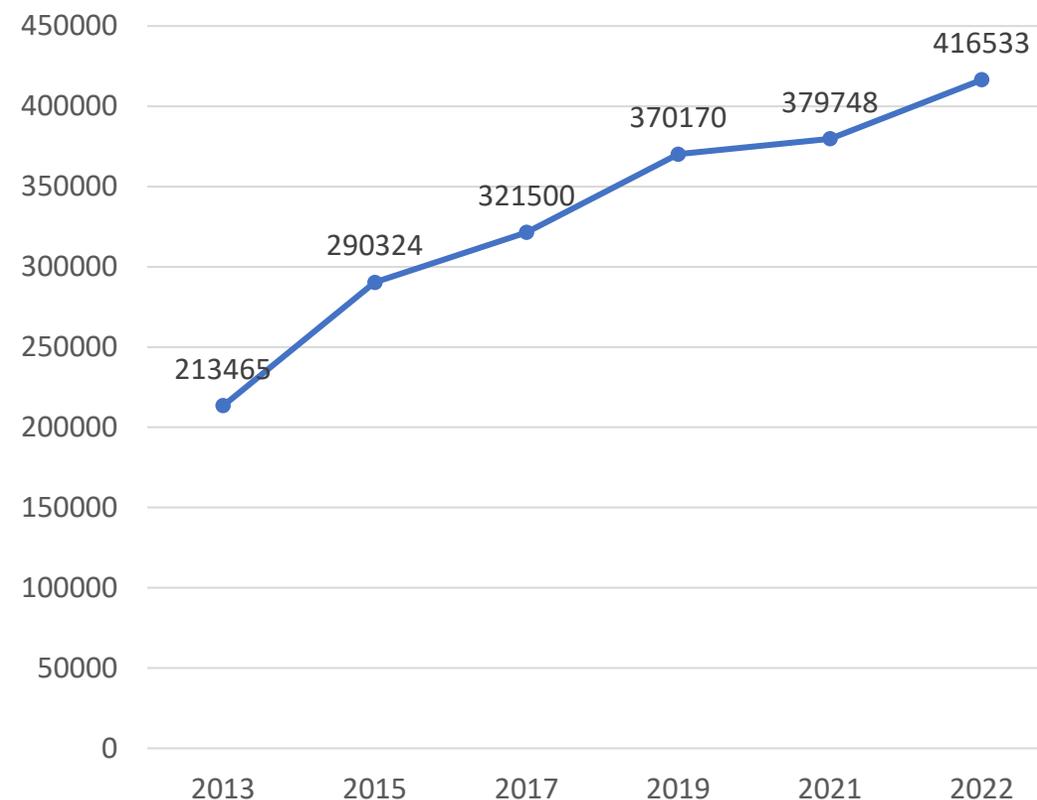
# Statistiques et évolution des heures d'accueil de l'Association d'Accueil Familial de Jour de la Broye



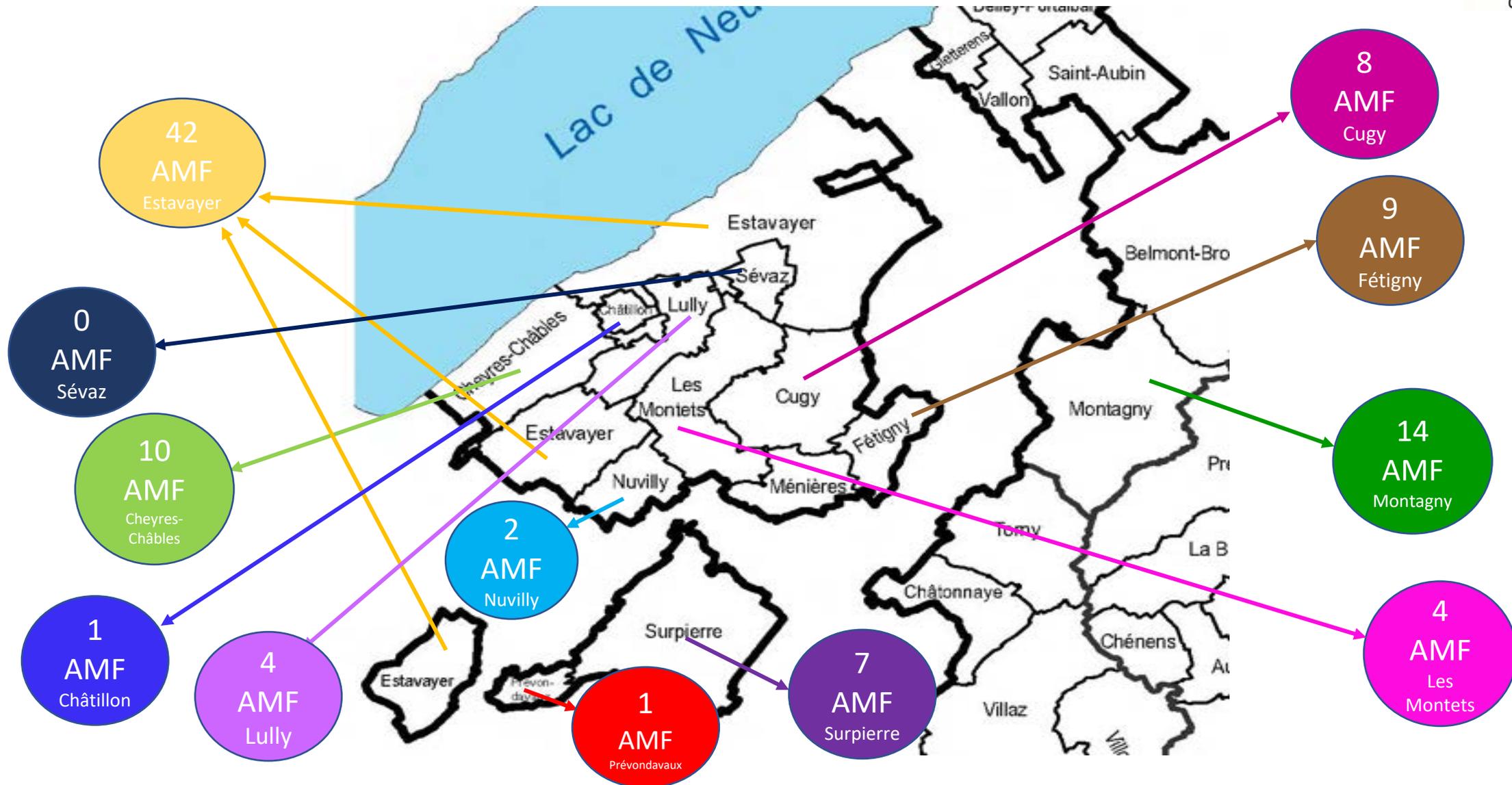
Nombre d'enfants accueillis par commune et par catégorie

Communes	Précolaire	Enfantine	Primaire	Total
Estavayer	148	81	133	362
Cheyres-Châbles	43	11	32	86
Cugy	36	20	25	81
Fétigny	21	7	25	53
Les Montets	37	16	15	68
Lully	11	6	4	21
Ménières	8	0	5	13
Nuvilly	8	6	9	23
Châtillon	9	4	14	27
Surpierre	25	13	13	51
Sévaz	7	3	4	14
Montagny	46	16	32	94
Prévondavaux	1	0	3	4
Hors district	4	0	3	7
Hors canton	5	0	0	5
<b>Total</b>	<b>409</b>	<b>183</b>	<b>317</b>	<b>909</b>

Evolution des heures de garde de 2013 à 2022



# D'où viennent les accueillantes (AMF)?





District de la Broye

Accueil Familial  
de Jour

# Bilan au 31.12.2022

<b>BILAN AU 31.12.2022</b>		
<b>ACTIFS</b>		<b>31.12.2022</b>
<b>Liquidités</b>		<b>259'715.66</b>
101.00 CCP 17-342865-0		44'076.56
102.00 BCF CH88 0076 8300 1496 7850 0		215'639.10
110.00 Débiteurs collectifs		363'937.18
110.02 Débiteurs douteux		9321.20
111.00 Débiteur Etat-Employeur FR		263'014.70
130.00 Actifs transitoires		13'651.55
130.01 Allocations familiales		22'480.00
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>932'120.29</b>
<b>PASSIFS</b>		<b>31.12.2022</b>
<b>Dettes à court terme</b>		<b>367'526.60</b>
210.00 Salaires à payer		257'507.55
210.01 AVS, AI, APG, AC		69'009.55
210.02 LPP		32'505.70
210.03 LAA		3'208.30
210.04 APG maladie		4'564.30
210.05 Impôts à la source		55.45
210.10 Autres versements en attente		400.00
210.20 Encaissements débiteurs en attente		275.75
250.00 Passifs transitoires		16'615.08
280.00 Réserve pour perte sur débiteurs		27'500.00
280.01 Réserve pour publicité		7'000.00
280.02 Réserve pour augmentation de salaire		132'200.00
280.03 Réserve pour maladie		10'000.00
280.04 Fond de placement enfants scolarisés		35'500.00
280.05 Réserve pour matériel de bureau		6'200.00
280.06 Réserve pour matériel pour enfants		11'000.00
280.07 Réserve pour LPP-Prévoyance		10'000.00
280.08 Réserve pour programme informatique		25'000.00
280.10 Réserve COVID		35'000.00
290.00 Capital		239'033.89
299.00 Bénéfice reporté		9'544.72
<b>TOTAL PASSIFS</b>		<b>932'120.29</b>
<b>Mouvement de la fortune</b>		
Capital au 01.01.2022		<b>239'033.89</b>
Bénéfice / perte		<b>9'544.72</b>
<b>Capital au 31.12.2022</b>		<b>248'578.61</b>



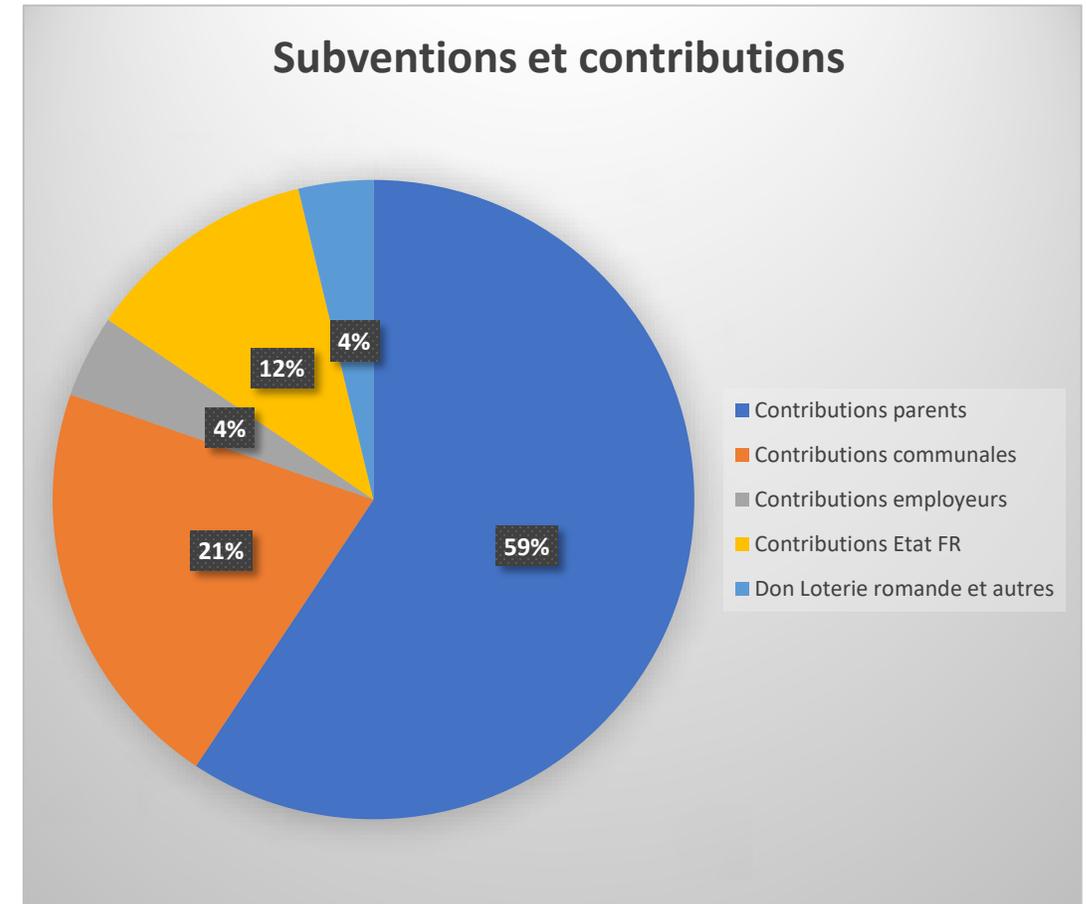
# Comptes de perte et profits comparés 2021 et 2022

CHARGES	Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021	CHARGES	Comptes 2022	BUDGET 2022	Comptes 2021
<b>Charges de personnel</b>	<b>3'775'755.18</b>	<b>3 596 552.00</b>	<b>3 363 105.15</b>	311.01 Achat de mobilier et de machines de bureau	5 103.75	5 000.00	5 101.75
300.00 Indemnités de comité	100.00	100.00	50.00	312.00 Electricité	506.40	600.00	534.15
<b>Traitement du personnel</b>	<b>2 980 831.80</b>	<b>2 905 600.00</b>	<b>2 692 495.40</b>	313.00 Indemnité de repas AP	321 964.10	320 000.00	314 473.80
301.00 Salaire AP	2 541 358.50	2 500 000.00	2 282 038.50	313.01 Frais km	70.70	500.00	323.05
301.01 Indemnité de domicile AP	312 464.35	310 000.00	285 102.60	316.00 Loyer	17 400.00	17 400.00	17 400.00
301.02 Indemnités de nuit AP	210.00	100.00	90.00	316.01 Hébergement, maintenance informatique	8 958.40	15 000.00	11 007.50
301.03 Indemn. formation continue	2 800.00	4 000.00	3 550.00	317.10 Frais de repas du personnel administratif	558.20	500.00	362.30
301.07 Forfait couche	1 083.80	1 300.00	1 215.60	317.11 Frais de déplacements pers.administratif	2 925.10	3 000.00	2 027.50
301.08 Aide au devoir	157.00	200.00	180.00	318.00 Frais de port	6 273.20	6 000.00	6 957.70
301.10 Salaires maladie et accident AMF délai d'attente	43 593.25	30 000.00	33 501.00	318.01 Frais de téléphone et internet	5 174.00	4 500.00	4 608.40
301.11 Indemn.journalières maladie/accident AP	71 576.90	50 000.00	72 918.40	318.02 Assurance choses et RC	9 736.20	10 500.00	13 267.35
301.12 Allocations maternités versées AP	7'588.00	10 000.00	13 847.90	318.03 Honoraires et prestations de tiers	2 192.50	5 000.00	8 302.20
301.06 Salaires AMF: indemnités RHT	-	-	51.40	319.01 Pertes sur débiteurs	15 567.97	5 000.00	15 911.24
302.00 Salaires administration	192 772.45	190 000.00	195 597.35	319.02 Frais de poursuites	73.30	1 000.00	126.60
302.01 Salaires coordination	139 993.10	125 000.00	118 596.55	319.03 Indemnités vérificateurs des comptes	300.00	300.00	300.00
302.02 Salaires formation	7 752.00	7 752.00	7 752.00	319.04 Cadeaux - voeux	318.35	300.00	202.00
302.03 Salaire personnel de nettoyage	1 100.00	1 200.00	1 193.75	319.05 Autres frais du comité de l'association	18.00	150.00	13.30
302.09 Gratifications	70 000.00	-	-	319.06 Frais assemblée, libretto	594.10	500.00	-
302.11 Indemnités maladie administration	-	-	4 950.10	<b>Charges financières</b>	<b>1 072.95</b>	<b>1 700.00</b>	<b>1 433.91</b>
302.04 Stagiaire LIFT	219.90	400.00	407.40	320.00 Intérêts et frais bancaires	1 072.95	1 700.00	1 433.91
<b>Assurances sociales</b>	<b>270 238.45</b>	<b>250 000.00</b>	<b>240 093.30</b>	<b>Contributions à d'autres associations</b>	<b>7 594.65</b>	<b>6 800.00</b>	<b>3 500.50</b>
303.00 Cotisations AVS-AI-APG-AC	270 238.45	250 000.00	240 093.30	360.00 Cotisation à la Fédération cantonale	1 285.35	1 000.00	1 073.90
<b>Caisse de pension</b>	<b>67 903.35</b>	<b>70 000.00</b>	<b>56 764.65</b>	360.02 Contribution placements hors district	843.30	300.00	474.60
304.00 Caisse de pension LPP	67 903.35	70 000.00	56 764.65	360.05 Autres cotisations et contributions	5 466.00	5 500.00	1 952.00
<b>Assurances accident et perte de gain maladie</b>	<b>25 940.35</b>	<b>26 000.00</b>	<b>24 711.80</b>	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>4 198 821.68</b>	<b>4 016 302.00</b>	<b>3 785 099.02</b>
305.00 Assurance accident LAA	5 596.45	6 000.00	6 130.15				
305.10 Assurance perte de gain maladie	20 343.90	20 000.00	18 581.65				
<b>Autres charges du personnel</b>	<b>18 903.78</b>	<b>20 500.00</b>	<b>20 492.85</b>				
309.00 Frais de formation AP	13 307.80	15 000.00	18 139.65				
309.01 Frais de formation administration	473.00	500.00	-				
309.09 Autres charges du personnel	5 122.98	5 000.00	2 353.20				
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>414 398.90</b>	<b>411 250.00</b>	<b>417 059.46</b>				
310.00 Fournitures de bureau	7055.03	10 000.00	10 359.90				
311.00 Frais d'acquisition matériel bébé	9 609.60	6 000.00	5 780.72				

# Comptes de perte et profits comparés 2021 et 2022

PRODUITS	Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
<b>Produits principaux</b>	<b>2'654'177.75</b>	<b>2 624 500.00</b>	<b>2 468 589.25</b>
434.00 Contributions parents aux frais de garde	2 215 873.45	2 200 000.00	2 010 852.20
434.01 Contributions parents aux frais de repas	321 964.10	320 000.00	314 470.20
434.02 Contributions parents autres (nuitées, km,...)	1 521.70	2 000.00	1 808.65
436.03 Allocations maternité perçues	8 073.60	10 000.00	14 545.75
436.11 Indemn. maladie/accident perçues	71 701.70	50 000.00	77 990.30
436.15 Participation aux frais de formation	810.35	12 000.00	19 539.25
439.00 Cotisations membres	17 880.00	17 500.00	16 890.00
439.02 Frais de dossier	12 800.00	9 500.00	9 040.00
439.03 Encaissement des frais de rappel	930.35	500.00	709.95
439.04 Recouvrement anciennes créances	400.00	2 000.00	2 007.10
439.09 Autres produits	2 222.50	1 000.00	735.85
<b>Subventions, contributions Loterie Romande</b>	<b>1 554 188.65</b>	<b>1 398 200.00</b>	<b>1 354 156.60</b>
451.00 Contribution Etat FR, subv.avant primaire	285 461.20	260 000.00	257 066.55
451.01 Contribution Etat FR, mandat de surveillance	31 415.00	32 000.00	29 280.00
451.02 Contribution Etat FR, frais de formation	1 747.50	4 000.00	3 000.00
451.03 Contribution Etat FR, fiscale	154 369.75	76 000.00	55 919.35
452.00 Contribution communale, avant primaire	737 247.70	680 000.00	673 142.05
452.04 Contribution communale, par habitant	47 200.00	47 200.00	46 162.00
453.00 Contribution employeurs, subv. avant primaire	155 995.50	144 000.00	141 386.65
454.00 Don Loterie Romande	140 752.00	155 000.00	148 000.00
454.09 Autres contributions et dons	-	-	200.00
<b>Reprise de réserves</b>			
470.00 Reprise de réserves	-	-	-
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>4 208 366.40</b>	<b>4 022 700.00</b>	<b>3 822 745.85</b>

	Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
Total des Produits	4 208 366.40	4 022 700.00	3 822 745.85
Total des charges	4 198 821.68	4 016 302.00	3 785 099.02
<b>PERTE / BENEFICE</b>	<b>9 544.72</b>	<b>6 398.00</b>	<b>37 646.83</b>



# Budget 2023



District de la Broye  
Accueil Familial  
de Jour

CHARGES		BUDGET 2023
<b>Charges de personnel</b>		<b>3 854 452.00</b>
300.00	Indemnités de comité	100.00
<b>Traitement du personnel</b>		<b>3 457 852.00</b>
301.00	Salaire AP	2 650 000.00
301.01	Indemnité de domicile AP	330 000.00
301.02	Indemnités de nuit AP	200.00
301.03	Indemn. formation continue	3 500.00
301.07	Forfait couche	1 200.00
301.08	Aide au devoir	200.00
301.10	Salaires maladie et accident AMF délai d'attente	35 000.00
301.11	Indemn.journalières maladie/accident AP	70 000.00
301.12	Allocations maternités versées AP	18 500.00
302.00	Salaires administration	200 000.00
302.01	Salaires coordination	140 000.00
302.02	Salaires formation	7 752.00
302.03	Salaire personnel de nettoyage	1 200.00
302.04	Stagiaire LIFT	300.00
<b>Assurances sociales</b>		<b>280 000.00</b>
303.00	Cotisations AVS-AI-APG-AC	280 000.00
<b>Caisse de pension</b>		<b>70 000.00</b>
304.00	Caisse de pension LPP	70 000.00
<b>Assurances accident et perte de gain maladie</b>		<b>26 000.00</b>
305.00	Assurance accident LAA	6 000.00
305.10	Assurance perte de gain maladie	20 000.00
<b>Autres charges du personnel</b>		<b>20 500.00</b>
309.00	Frais de formation AP	15 000.00
309.01	Frais de formation administration	500.00
309.09	Autres charges du personnel	5 000.00
<b>Autres charges d'exploitation</b>		<b>434 250.00</b>
310.00	Fournitures de bureau	7 000.00
311.00	Frais d'acquisition matériel bébé	10 000.00
311.01	Achat de mobilier et de machines de bureau	4 000.00
312.00	Electricité	600.00
313.00	Indemnité de repas AP	335 000.00
313.01	Frais km	100.00
315.00	Entretien machines et matériel	-
316.00	Loyer	17 400.00
316.01	Hébergement, maintenance informatique	15 000.00

317.10	Frais de repas du personnel administratif	500.00
317.11	Frais de déplacements pers.administratif	3 000.00
318.00	Frais de port	6 000.00
318.01	Frais de téléphone et internet	5 500.00
318.02	Assurance choses et RC	10 500.00
318.03	Honoraires et prestations de tiers	2 000.00
319.00	Frais de communication	1 000.00
319.01	Pertes sur débiteurs	15 000.00
319.02	Frais de poursuites	300.00
319.03	Indemnités vérificateurs des comptes	300.00
319.04	Cadeaux - voeux	300.00
319.05	Autres frais du comité de l'association	150.00
319.06	Frais assemblée, libretto	600.00
<b>Charges financières</b>		<b>1 700.00</b>
320.00	Intérêts et frais bancaires	1 700.00
<b>Contributions à d'autres associations</b>		<b>7 400.00</b>
360.00	Cotisation à la Fédération cantonale	1 000.00
360.02	Contribution placements hors district	900.00
360.05	Autres cotisations et contributions	5 500.00
370.07	Réserve jubilé 25 ans	5 000.00
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>4 302 802.00</b>



# Budget 2023



District de la Broye  
Accueil Familial  
de Jour

PRODUITS		BUDGET 2023
<b>Produits principaux</b>		<b>2 763 800.00</b>
434.00	Contributions parents aux frais de garde	2 300 000.00
434.01	Contributions parents aux frais de repas	335 000.00
434.02	Contributions parents autres (nuitées, km,...)	2 500.00
436.03	Allocations maternité perçues	18 500.00
436.11	Indemn. maladie/accident perçues	70 000.00
436.15	Participation aux frais de formation	7 000.00
439.00	Cotisations membres	18 000.00
439.02	Frais de dossier	10 000.00
439.03	Encaissement des frais de rappel	800.00
439.04	Recouvrement anciennes créances	1 000.00
439.09	Autres produits	1 000.00
<b>Subventions, contributions Loterie Romande</b>		<b>1 544 498.00</b>
451.00	Contribution Etat FR, subv.avant primaire	280 000.00
451.01	Contribution Etat FR, mandat de surveillance	35 000.00
451.02	Contribution Etat FR, frais de formation	1 200.00
451.03	Contribution Etat FR, fiscale	120 000.00
452.00	Contribution communale, avant primaire	750 000.00
452.04	Contribution communale, par habitant	48 298.00
453.00	Contribution employeurs, subv.avant primaire	160 000.00
454.00	Don Loterie Romande	150 000.00
454.09	Autres contributions et dons	-
<b>Reprise de réserves</b>		
470.00	Reprise de réserves	-
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>4 308 298.00</b>

		BUDGET 2023
Total des Produits		<b>4 308 298.00</b>
Total des charges		<b>4 302 802.00</b>
<b>PERTE / BENEFICE</b>		<b>5 496.00</b>



# Prévention écrans - projet boîtes ABC



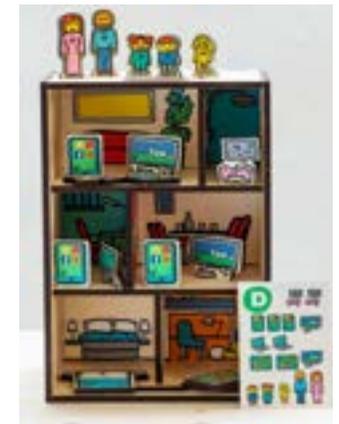
Afin de poursuivre notre travail de prévention et faire suite à notre réflexion autour des écrans, nous avons participé au projet développé par l'Association REPER «**écrans ABC**». Par le biais des accueillantes, le but fut de sensibiliser les enfants et leurs parents à développer de bonnes pratiques sur le thème des écrans. 6 boîtes de jeu ont tourné durant 3,5 mois dans différents lieux d'accueil. Elles ont permis aux enfants et aux accueillantes de tester 6 expériences différentes en lien avec les écrans. Chaque atelier véhicule un message-clé spécifique et permet d'intégrer de bonnes pratiques. Au travers des ateliers, les accueillantes ont l'opportunité d'échanger avec les enfants sur le smartphone, les moments appropriés et les lieux pour les écrans, la télévision, les âges et le développement du cerveau. Les boîtes ont été accueillies avec une grande motivation de la part des accueillantes qui y ont participé et les enfants étaient ravis de les découvrir. Nous souhaitons vivement renouveler cette expérience positive et permettre ainsi aux accueillantes et aux enfants n'ayant pas encore eu l'opportunité d'expérimenter, de pouvoir le faire!

Voici quelques retours sur l'expérience!

*« Jules a quand même eu un petit choc en voyant le cerveau des écrans et Alexandra m'a répondu que le sien ne ressemblait pas à ça car elle était toujours en mouvement avec ses amis et la gym! »*

*« Chez moi j'ai pu constater que certains enfants ont les écrans avant d'aller au lit et à l'heure du repas. Certains d'entre eux ont même dit qu'ils allaient dire aux parents que c'était pas bien pour la santé! »*

*« Les enfants ont beaucoup aimé et les parents ont trouvé intéressant d'entendre leurs enfants leur expliquer les téléphones. Ils ont aussi inventé des jeux de rôle patron magasin... une très belle expérience. »*



# Formation de base et formation continue

## La formation continue 2022

Plusieurs situations de gestion de comportements difficiles ont été relevées dans les lieux d'accueil. Ces nouveaux défis auxquels les accueillantes sont confrontées nous ont amené à proposer une formation continue sur le thème « **Vers une pratique professionnelle renforçant la santé psychique des enfants et de leur famille et vers un accompagnement bienveillant et améliorant la qualité des relations notamment lorsque les enfants présentent des besoins plus spécifiques** », en collaboration avec l'Education Familiale et l'ASPEDAH. Ce fut une journée très riche d'apprentissage et d'échanges. Les accueillantes ont beaucoup apprécié comme à l'accoutumée cette journée de rencontre et y ont participé avec beaucoup d'enthousiasme en repartant enrichies d'outils concrets pour gérer au mieux leur quotidien avec les enfants.



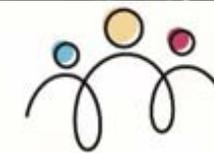
Journée de formation à  
Grangeneuve, 19 novembre 2022

## Félicitations aux accueillantes ayant terminé leur formation de base en 2023

Mélanie Balmelli de Cheiry, Elizabeth Barrera de Fétigny,  
Suelen Cerqueira Crispim de Bussy, Ciardo Michela de La  
Vounaise, Patricia Da Silva Ramos de Grandsivaz, Marcelle  
Penda Chollet de Bussy, Dulce de Fatima Pereira Jaco de  
Cheyres, Rodrigues Franco Céline de Mannens, Sutterlet  
Vaneusa de Font, Mélanie Torche de Murist, Jeanine  
Wermeille de Cousset, Zozan Yousef d'Estavayer-le-Lac

# MERCI

aux accueillantes, aux parents, aux communes partenaires, à la Loterie Romande, aux intervenants de la formation, à l'Etat de Fribourg et au Service de l'Enfance et de la Jeunesse, à toutes les personnes qui œuvrent au bon fonctionnement de l'Association!



District de la Broye

Accueil Familial  
de Jour

## Nos horaires et coordonnées

Permanence téléphonique:

026 665 03 65

Lundi – mardi – jeudi

8h30 – 11h30 / 13h30 – 16h30

Mercredi 8h30 – 11h30

Site internet

[www.accueildejour.ch/broye](http://www.accueildejour.ch/broye)

Courriel [broye@accueildejour.ch](mailto:broye@accueildejour.ch)

Adresse Rue de l'Hôtel de Ville 8

1470 Estavayer-le-Lac